



LA LETTRE APREP MULTIGESTION

Octobre 2008

Alors que la rentrée est marquée par une tension importante sur les marchés financiers, l'APREP souhaite répondre à l'inquiétude légitime de ses adhérents.

Dans ce contexte, vous trouverez dans ce premier numéro de la lettre trimestrielle APREP Multigestion une information claire sur les marchés ainsi que de nouveaux supports pour élargir votre univers d'investissement :

- un nouveau fonds euros qui vient s'ajouter à l'Actif Général et à Eurocit' : €rhythmie. Cet actif enrichit la gamme multifonds euros et vous permet de diversifier vos placements financiers en toute sécurité.
- trois nouveaux profils de gestion pour déléguer la gestion de votre épargne à des experts financiers.

Vous trouverez tous les détails relatifs à ces nouveautés dans votre Lettre APREP Multigestion.

Bonne lecture,

Philippe Chaumeret
Directeur Général*

** Depuis le 17 juin 2008*

CONJONCTURE ET PERSPECTIVES

Les marchés financiers sont en crise depuis le début du mois de septembre 2008. Le flux des mauvaises nouvelles semble intarissable aux yeux des investisseurs et la crise de confiance persiste, alors même que plusieurs plans de sauvetage sont mis en œuvre pour la restaurer.

D'un point de vue macroéconomique, les récents indicateurs annoncent la poursuite d'un ralentissement mondial, qui s'est étendu en dehors des États-Unis. Parallèlement, la baisse des prix des matières premières réduit le risque inflationniste. Si la tendance venait à se confirmer, les taux d'inflation pourraient commencer à reculer, donnant un peu de marge de manœuvre aux banques centrales pour soutenir l'activité.

Soutenue par les exportations, la croissance américaine a bien résisté, mais le ralentissement de ses principaux partenaires commerciaux et le renchérissement du dollar pourraient interrompre cette dynamique. Par ailleurs, l'emploi reste mal orienté et des incertitudes pèsent sur la consommation des ménages américains, les effets des cadeaux fiscaux touchant à leur terme et la baisse de l'immobilier américain n'étant pas terminée. En Europe, la croissance a brutalement faibli au cours de l'été et l'activité se dégrade un peu partout. La détérioration de la situation économique en Europe s'est traduite par une vive reprise du dollar.

Par effet mécanique du ralentissement mondial, les perspectives ne s'améliorent guère au Japon, le commerce extérieur étant son principal moteur de croissance. Les économies émergentes devraient encore afficher des taux de croissance élevés, mais un ralentissement de l'activité industrielle commence à se faire sentir dans certains pays.

La baisse des prix du pétrole devrait permettre une normalisation de l'inflation, et laisser espérer une baisse des taux directeurs avant la fin de l'année pour redonner un peu d'oxygène à une économie bien mal en point. Néanmoins, la situation reste préoccupante car la récession menace, et les résultats des entreprises risquent d'être encore révisés à la baisse au cours des prochains mois.

Antoine Hennequin
Directeur Valeurs Mobilières La Mondiale

Indices & chiffres clés du 31/12/2007 au 30/09/2008*

- CAC 40 : - 25,84 %
- SBF 120 : - 26,03 %
- Euro Stoxx 50 : - 28,89 %
- DOW JONES : - 16,59 %
- Nasdaq Comp : - 21,49 %
- Nikkei 225 : - 26,44 %

** Dividendes réinvestis*

3 NOUVEAUX PROFILS DE GESTION DANS

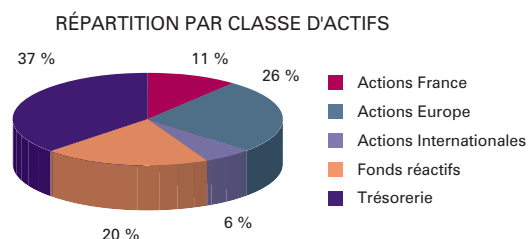
L'APREP met à votre disposition 3 profils pour déléguer la gestion de votre épargne à des experts financiers avec la possibilité de cumuler plusieurs profils sur votre contrat.

PROFIL REACTIF de DNCA FINANCE

Pour les investisseurs qui privilégient la recherche de performance par une gestion proactive et opportuniste.



Le profil réactif s'adresse à l'investisseur qui souhaite participer aux phases haussières des marchés actions tout en essayant de limiter l'exposition actions dans les périodes difficiles. L'objectif de gestion est d'assurer la meilleure rentabilité possible avec une exposition actions pouvant varier entre 30 % et 100 %. La composition du portefeuille est laissée à l'appréciation du gestionnaire en fonction d'une analyse macroéconomique et des conditions de marché. Le portefeuille pourra être investi sur toutes les classes d'actifs (actions, obligations ou monétaire) et toutes les zones géographiques. Le profil pourra évoluer de défensif à offensif.



DNCA FINANCE

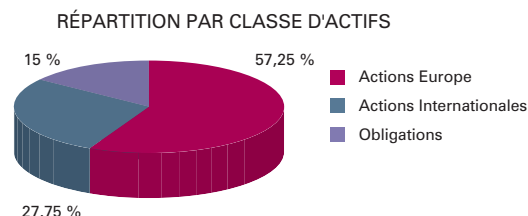
DNCA Finance est une société de gestion indépendante créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé autour de cette philosophie une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante. La gestion DNCA Finance repose sur une longue expérience des marchés et des entreprises ; elle ne s'appuie pas sur un consensus d'opinions mais sur le fruit du travail et des convictions des gérants : elle résulte d'un processus d'investissement rigoureux et structuré.

PROFIL FLEXIBLE DE LAZARD FRERES GESTION

Pour les investisseurs qui recherchent une exposition aux marchés actions à long terme tout en bénéficiant d'une volatilité sensiblement inférieure.



Ce profil est destiné aux souscripteurs qui désirent allier performance et prudence grâce à une allocation flexible. Il vise sur le long terme un rendement proche de celui des actions avec une volatilité sensiblement inférieure grâce à la gestion active du taux d'exposition aux actions. La part des actions variera autour de 70 % et sera comprise entre 40 % et 100 % de manière à réduire le risque en cas de perspectives défavorables ou, à l'inverse, de bénéficier d'une exposition maximum en cas de perspectives favorables. Le reste du portefeuille sera investi en produits de taux (allocation de 0 à 40 % en obligations et de 0 à 60 % en monétaire). L'allocation entre produits actions et produits de taux évoluera de façon dynamique en fonction des environnements économiques et de marché ainsi que des perspectives et anticipations du gestionnaire financier.



LAZARD FRERES GESTION

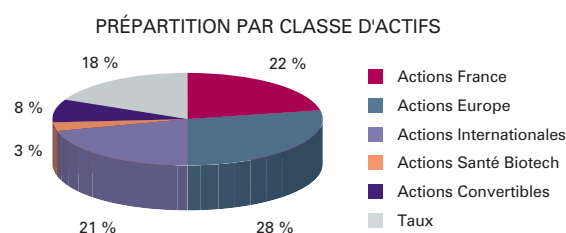
Lazard a été créé en 1848 à la Nouvelle-Orléans, suivi de la création de Lazard Frères à Paris en 1858. Lazard se distingue par sa culture de conseil apportée aux entreprises et aux investisseurs. Lazard est présent mondialement, sur l'ensemble des classes d'actifs, et dispose d'une force de recherche interne qui regroupe plus de 60 analystes dédiés à la gestion d'actifs. Un des atouts de Lazard Frères Gestion repose sur son savoir-faire en allocation d'actifs mis en œuvre dans la gestion diversifiée, notamment dans les profils de mandats de gestion, qui représente près de 20 % de ses encours. Lazard Frères Gestion a également acquis une expertise dans l'analyse de fonds afin de sélectionner des produits aux performances stables dans la durée et dont les risques sont maîtrisés.



PROFIL ENERGIC DE LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS

Pour les investisseurs qui recherchent une performance élevée sur le long terme tout en acceptant des risques de fluctuations à court terme.

Energic s'adresse aux investisseurs audacieux prêts à accepter des risques de fluctuations à court terme. Le profil est investi à 80 % maximum en OPCVM actions et à 20 % maximum en OPCVM de taux. La gestion repose sur une diversification étendue entre actions et taux, zones géographiques et styles de gestion. Energic permet ainsi de bénéficier du dynamisme des marchés actions grâce à une sélection des meilleurs gérants mondiaux.



LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS

La Mondiale Gestion d'Actifs est la société de gestion financière du Groupe La Mondiale. Experte en solutions d'investissement, elle assure en direct la multigestion de ses fonds. Ses équipes, stables et pérennes, bénéficient d'un capital expérience important dans les différents domaines (actions, obligations, immobilier et multigestion), lui permettant de sélectionner les meilleurs gérants d'actifs et de garantir une meilleure maîtrise des risques à travers un univers composé de plus de 18 000 fonds provenant des principaux marchés : Etats-Unis, Europe, Japon, pays émergents...

Actualités Actifs en €

L'Actif Général

L'Actif Général de La Mondiale, dont les encours conséquents et la structure assurent depuis plus de dix ans la régularité et la qualité de sa performance, vous fait bénéficier d'une garantie en capital et d'un effet cliquet permanent. Vous avez désormais accès à 2 supports de diversification : €uroCit' et €urythmie. Tels des actifs en euros classiques, ils sont tous deux assortis d'une garantie en capital à tout moment accompagnée d'un effet cliquet. Ils bénéficient également d'un taux de participation bénéficiaire spécifique.

€urocit'

Ce fonds Euro thématique, présentant toutes les garanties de capital inhérentes à l'Actif Général, est assorti d'un moteur de performances, conforme aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Il s'agit d'un Actif en euros composite investi à hauteur de 20 % maximum en OPCVM actions ISR et 80 % sur l'Actif Général de La Mondiale. La quote part d'OPCVM ISR constitue un moteur durable permettant d'accroître la performance globale du portefeuille.

€urythmie

€urythmie est un Actif en euros investi à hauteur de 30 % maximum en OPCVM et 70 % sur l'Actif Général de La Mondiale. La quote part d'OPCVM permet de profiter des opportunités des marchés financiers et d'accroître ainsi la performance globale du portefeuille. Le moteur de performances présente une allocation d'actifs diversifiés composée d'actions européennes, d'actions internationales, de fonds alternatifs et de fonds monétaires dynamiques.

INFOS PRODUITS

Le saviez-vous ?

Le PEA assurance permet de :

- faire fructifier son capital en franchise d'impôt dans les limites du plafond réglementaire,
- limiter l'assiette taxable à l'ISF aux seules primes versées en cas d'adhésion, ou au montant transféré en cas de transfert,
- obtenir une avance en cas de besoin de trésorerie passager,
- sortir en rente totalement défiscalisée,
- maintenir les sommes investies dans le cadre du contrat de capitalisation et, en cas de décès entraînant la clôture du PEA, préserver l'antériorité fiscale du contrat.

Autant d'avantages motivant l'adhésion ou le transfert d'un PEA vers APREP Multigestion Capi - Option PEA.

Quel est l'intérêt de transférer un PEA sur **APREP Multigestion Capi - Option PEA** alors que le CAC 40 évolue sur des niveaux très bas ?

L'intérêt d'un transfert de PEA est de figer la valeur déclarable à l'ISF, car c'est la valeur transférée qui sera imposable, les plus-values futures étant exonérées.

Avec **APREP Multigestion Capi - Option PEA** vous pouvez :

- vous appuyer sur plus de **50 OPCVM** gérés par les plus grandes sociétés de gestion de la place,
- accéder à des **options de gestion financière innovantes** : investissement progressif, sensibilisation-désensibilisation...
- réaliser **deux arbitrages gratuits par an**, au-delà les frais s'élèvent à 0,50 % du montant transféré.

Pour connaître les modalités d'adhésion ou de transfert, n'hésitez pas à contacter votre conseiller.

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

FOCUS SUR LE BOUCLIER FISCAL : REVENUS AFFÉRENTS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

Vous le savez peut-être, l'article 1 du Code Général des Impôts prévoit que les impôts directs payés par un contribuable ne peuvent être supérieurs à 50 % de ses revenus ; le droit à restitution étant alors acquis la deuxième année qui suit celle de la réalisation des revenus pris en compte.

Ainsi, un contribuable peut déposer entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008, une demande de plafonnement des impositions excédant le seuil de 50 %, pour l'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux qui concernent les revenus de 2006 et pour l'ISF et les impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) payés en 2007.

S'agissant des revenus afférents aux contrats d'assurance vie et de capitalisation, la loi (loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat du 21 août 2007) distingue selon qu'il s'agit ou non d'un contrat en unités de compte : ainsi, **les revenus** des bons ou contrats de capitalisation et **des placements** de même nature **libellés exclusivement en euros sont réalisés à la date de leur inscription en compte** ; pour les contrats en unités de compte, dits « multisupports » qui proposent à la fois des supports en unités de compte et en euros via le fonds général de la compagnie d'assurance, les revenus sont réalisés en cas de rachat ; **seule la quote-part des produits (taxable ou non) comprise dans le rachat étant constitutive d'un revenu au sens du bouclier fiscal.**

Quid du contrat multisupports « investi exclusivement ou quasi exclusivement en euros la majeure partie de l'année » ?

L'administration fiscale dans son instruction fiscale du 26 août 2008 (BOI 13 A-1-08) a créé une distinction au sein des contrats multisupports : il s'avère que seuls les contrats « multisupports » qui sont effectivement investis à la fois en euros et en unités de compte peuvent, dans le cadre de la détermination du droit à restitution, être assimilés à des contrats en unités de compte. Cette assimilation est directement subordonnée à la présence effective d'au moins 20 % de l'épargne investie en unités de compte (sans autre restriction quant à cette notion) pendant plus de 6 mois au cours de l'année.

A noter enfin que c'est année par année que s'apprécie ou pas le caractère de contrats en unités de compte au regard du bouclier fiscal.

Ainsi, dans l'hypothèse où le contrat, du fait des arbitrages opérés ou de nouveaux versements, répondrait ultérieurement aux conditions requises pour être qualifié de « multisupports », la part des revenus pris en compte lors d'une précédente demande de restitution l'année de leur inscription en compte sur le fonds en euros du contrat devra alors être retranchée du montant total des revenus réalisés lors d'un rachat partiel ou bien lors du dénouement du contrat pour la demande de restitution déposée l'année N+2 de ce rachat.

Alors, à vos arbitrages !